

La Commission nationale d'aménagement commercial a refusé l'extension de la surface de vente de l'enseigne de grande distribution [LECLERC](#) / **T** : 01.49.87.50.00 (siège social à Ivry-sur-Seine/Val-de-Marne, 140 000 salariés) au Breuil, qui comptait s'étendre sur 1 100 m<sup>2</sup> pour vendre une offre non alimentaire (équipements multimédias, de jardin, de bricolage...) pour une surface totale de 7 193 m<sup>2</sup>. Cette décision fait suite aux recours de deux concurrents de Leclerc : [LIDL](#) / **T** : 03.88.30.94.00 (siège français à Rungis/Val-de-Marne, 1 570 supermarchés, 40 000 salariés) et [CASINO](#) / **T** : 04.77.45.31.31 (siège social à Saint-Etienne/Loire, CA 31,9 milliards d'euros, 200 000 salariés et 11 000 magasins).  
[www.e-leclerc.com](http://www.e-leclerc.com) [www.lidl.fr](http://www.lidl.fr) [www.groupe-casino.fr](http://www.groupe-casino.fr)